

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1907)
Heft: 62

Artikel: Le folle du moulin du grand got
Autor: A. D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256859>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du

LE PAYS

Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TELEPHONE

DU DIMANCHE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

Le Folle du Moulin du Grand Got (LÉGENDE)

Près de Grandgourt, au delà du village de Courtemaiche, il existait sur les bords de l'Allaine un moulin appelé « le Grand Got » qui a été détruit, croit-on, depuis la guerre de Trente Ans. Ce nom même serait perdu, s'il n'était resté attaché au pont qui franchit la rivière et à la très vieille légende qui s'y rattache.

A quelque distance de l'ancien prieuré s'élevaient deux maisons qui avec le monastère et le moulin formaient une partie importante des dépendances du couvent de Belle-lay de l'Ordre des Prémontrés.

C'étaient de bien braves gens que les possesseurs de ces deux maisons, gens honnêtes, pieux. La culture de quelques terres et divers emplois au prieuré ou au moulin leur donnaient une certaine aisance. Ces deux ménages s'estimaient et se rendaient mutuellement service en bons chrétiens qu'ils étaient. Il en fut de même de leurs enfants. Georgeat et Mariette s'aimaient depuis leur enfance, pour avoir ensemble ri, joué et pleuré, cherché des nids, cueilli des fraises et couru à la maraude, mordant tour à tour au fruit volé.

Il était grand, aussi fort qu'un bâton de ronce; elle, petite et mincette. Quand ils allaient à la foire de Porrentruy et qu'il fallait passer le ruisseau ou une mare, il avançait son sabot pour qu'elle y posât le pied. Tous deux se regardaient: Georgeat était tout fier, Mariette souriait.

Georgeat avait dix huit ans, Mariette seize et ils continuaient à s'aimer. Elle était brune et jolie, mais le regard qui jaillissait de ses prunelles, un peu fauves, avait parfois des langueurs attristantes.

D'ordinaire, pensive, Mariette parlait peu et n'avait que des éclairs de gaieté. Les garçons des alentours l'appelaient: « la belle silencieuse » et aucun ne la recherchait.

Elle ne levait pas les yeux quand Georgeat l'abordait. Quelquefois, lorsqu'elle revenait de la fontaine, à la chute du jour, il la rejoignait à la dérobée et se chargeait de son baquet, qu'il portait jusque devant la porte de sa maison. Ils n'échangeaient que quelques paroles rapides, indifférentes et se quittaient par un « bonsoir Georgeat, bonsoir Mariette », sans plus, mais leurs cœurs, un instant rapprochés, avaient battu près l'un de l'autre et c'était assez pour leur joie de plusieurs jours.

Cet amour du jeune homme et de la jeune fille naïve, dura plusieurs années. Les parents des deux jeunes gens désiraient leur union. Un dimanche, après vêpres, Mariette, avec ses sœurs, cueillaient des noisettes, près de là, Georgeat vint à elle tout à coup et lui dit:

— Quand nous marierons-nous?

Elle répondit:

— Quand nous pourrons! et devint plus rouge qu'une pivoine.

Les voisins plaisantaient de cette affection discrète et silencieuse. Qu'attendaient ces pauvres enfants pour s'épouser? Qu'ils eussent gagné un pen d'argent, afin de se mettre en ménage. L'argent était rare à cette époque reculée: pourtant Mariette finit par le lever au coucher du soleil. Ils souf-

fraient dans l'espoir d'un bonheur à venir, sans se douter qu'ils caressaient une chimère.

L'espérance est une molle berceuse, qui endort l'homme dans la quiétude et le réveille dans les tourments. La guerre dite de Souabe était-là. Comme prince du saint empire romain, l'évêque de Bâle dut fournir son contingent. Georgeat reçut l'ordre de se rendre à l'armée de l'empereur, et il lui fallut en trois jours dire adieu à père, à mère, à frères, à sœurs, à l'âtre de sa chaumière, aux grands arbres de la montagne.

La veille de son départ, il vint, sur le soir, trouver Mariette à la fontaine. En s'abordant, leurs yeux roulèrent des larmes. Ils allèrent l'un près de l'autre sans parler, lui tremblant, elle pleurant.

— M'attendras-tu, lui dit le jeune conscrit?

— Oui, dit-elle.

Et leurs regards se marièrent un instant, ce qu'ils n'avaient pas fait depuis qu'ils étaient petits.

Il ajouta en avançant les lèvres: « Veux-tu? » et avant qu'elle n'eût répondu, il la serra dans ses bras et lui donna un long et chaste baiser sur la joue. Elle prit la main de son fiancé et y dépassa deux pièces d'argent et une médaille de Notre Dame des Annonciades qu'elle portait à son cou: c'était tout ce qu'elle possédait. Puis ils se quittèrent en se disant:

Nous nous aimerons toujours!

Le lendemain, Georgeat s'en alla à Bâle, accompagné de ses frères, et Mariette qui le guettait, blotie derrière la haie du chemin, le vit passer, étouffant un sanglot et s'essuyant les yeux du revers de la main.

Feuilleton du Pays du dimanche 3

L'invisible aimée

par Jean BERTOT

Je m'informai auprès des administrations des théâtres. Les secrétaires me répondirent que de tout l'hiver, personne ne s'était présenté pour encaisser les sommes importantes qui revenaient à l'illustre maître, et qu'elles restaient, jusqu'à nouvel ordre, consignées dans leurs caisses.

Une dernière ressource me restait. Je savais que Daniel avait pour ami et conseil un vieil avoué, maître Varrey, qui demeurait rue des Petits-Champs.

J'allai le voir.

Il me reçut fort bien, avec cette urbanité spirituelle et cette bonne grâce aimable qui sont, de temps immémorial, l'apanage des

avoués de Paris. Elles font, je crois, partie des charges, et on se les transmet de titulaire en titulaire.

— Désolé, cher monsieur, absolument désolé, de ne pouvoir vous donner de réponse. Je ne sais rien sur le sort de notre malheureux et éminent ami. Et si, d'ailleurs, je savais quelque chose, il me serait peut-être interdit de vous le dire, — pardon, fit-il en se reprenant, — de le dire à qui que ce soit.

— Mais enfin, croyez-vous, monsieur, qu'il soit encore vivant? Avez-vous le moindre indice sur lequel on puisse baser une supposition? Soyez certain, ajoutai-je avec vivacité, que ce n'est nullement le désir de me mêler de ce qui ne me regarde pas qui me fait parler de la sorte. J'avais, j'ai toujours pour Daniel plus que de l'amitié, comme une affection de frère, et il me semble que, lui mort, quelque chose de moi serait mort en même temps.

Il faut croire que je m'exprimais avec un accent empreint d'une émotion communicative, car il parut touché. Il ôta brusquement son lorgnon, me regarda d'un œil vif et clair, et je crus qu'il allait parler. Mais il se ressaisit, tira son mouchoir, essuya longuement ses verres, remit l'instrument sur son nez, et me dit, après une minute de silence:

— Je suis très pénétré, très pénétré, monsieur, croyez-le bien, sincèrement pénétré. Votre affection pour M. Daniel Morsans m'était connue. Je l'avais connue, monsieur, par lui-même, et je puis vous assurer qu'elle était payée de retour. Vous le savez mieux que moi, fit-il, répondant d'un geste à ce que j'allais lui répondre. Ce serait avec un bien grand plaisir que je vous dirais quelque chose sur lui, si je le pouvais. Mais je ne le peux pas; non, je ne le peux pas. Vous êtes dans l'administration. Vous con-